

**Perte de contrôle lors du roulement à l'atterrissage, sortie de piste,
cheval de bois, passage en pylône**

⁽¹⁾Sauf précision contraire, les heures figurant dans ce rapport sont exprimées en heure locale.

Aéronef	Avion Piper PA 19 immatriculé F-BOOV
Date et heure	5 juillet 2014 vers 18 h 00 ⁽¹⁾
Exploitant	Club
Lieu	Aérodrome de Pérourges Meximieux (01)
Nature du vol	Aviation générale
Personne à bord	Pilote
Conséquences et dommages	Avion fortement endommagé

1 - DÉROULEMENT DU VOL

Le pilote décolle vers 17 h 30 de l'aérodrome de Pérourges Meximieux, sur lequel il est basé, pour réaliser des circuits d'aérodrome. Après trois posés-décollés, il se présente en finale piste 17⁽²⁾ pour un atterrissage complet. Au cours du roulement à l'atterrissage, à une vitesse d'environ 50 km/h, il commence à freiner. L'avion dévie vers la gauche. Le pilote agit sur les palonniers et les freins, mais ne parvient pas à contrôler la trajectoire.

⁽²⁾Piste 17 non revêtue, 690 x 60 m, LDA 690 m.

Voyant une balise⁽³⁾ située sur sa trajectoire, il applique une action sur le frein gauche afin de l'éviter. L'avion sort de piste, fait un cheval de bois, puis passe en pylône avant de s'immobiliser sur le dos.

⁽³⁾Balise frangible, tronconique, blanche servant à délimiter les bords de piste.

2 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**2.1 Expérience du pilote**

Le pilote, titulaire d'un PPL(A) depuis 2005, totalisait 345 heures de vol, 34 heures de vol sur type dont 15 en tant que commandant de bord depuis 2005, et 3 heures 30 minutes sur type dans les trois derniers mois.

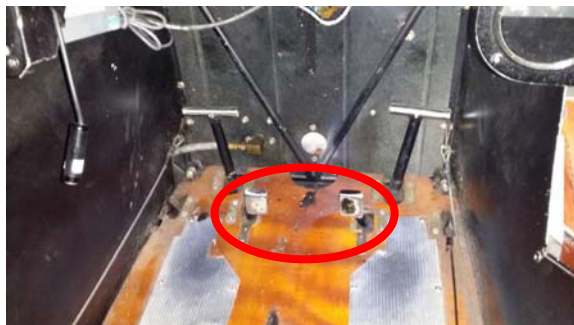
Il avait volé principalement sur PA28 et PA19.

2.2 Renseignements météorologiques

Les conditions estimées sur le site de l'accident étaient les suivantes : vent du secteur sud pour 8 kt, vent maximal à 18 kt de secteur sud/sud-est, visibilité supérieure à 10 km, température 27 °C.

2.3 Avion PA19

Le PA 19 est un avion à train classique, biplace en tandem. Le freinage est obtenu par une action aux pieds sur deux pédales indépendantes distinctes des palonniers.



2.4 Témoignage du pilote

Le pilote indique qu'il a accentué « *par action réflexe* » le freinage sur la pédale du frein gauche pour éviter une balise en bordure gauche de la piste, ce qui a augmenté la déviation vers la gauche et entraîné le cheval de bois.

Il pense que lors du roulement il avait le manche incliné à gauche sans qu'il soit en butée arrière. Il indique également que le sol était dur, irrégulier et bosselé.

3 - ENSEIGNEMENTS ET CONCLUSION

L'accident est probablement dû à des actions inadaptées du pilote sur les pédales de freins et un positionnement insuffisamment précis des commandes de vol lors du roulement à l'atterrissage.

La perception d'un obstacle sur sa trajectoire a pu contribuer à déstabiliser le pilote dans sa tentative de reprise de contrôle.